

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
28	20	20

Date de la convocation :

le 1^{er} décembre 2017

Date d'affichage :

le 11 décembre 2017

Séance du 07 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le sept décembre à 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Mesdames Annick DECAMP, Khristine FOYART, Sophie MERCIER, Françoise MORIN, Marianne PARIGOT et Corinne TROUVAIN, Messieurs Patrick ALLARD, Alain CARRIÈRE, Patrice CARVALHO, Didier BÉRANGER, Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, Olivier FERREIRA, Dominique FONTAINE, Daniel GAGE, Jean-Noël GUESNIER, Jean-Pierre HAUDRECHY, Christian HEDUY, Jean-Pierre LEBOEUF, Philippe LECOT, Florent MAZIÈRES.

Absents représentés : Messieurs Marcel DAUSQUE par Monsieur BÉRANGER, Michel DUPONT par Monsieur LECOT, Dominique FERRY par Monsieur GAGE, Gérard WARIN par Madame MORIN.

Absents excusés : Messieurs Philippe BARBILLON, Alain DENNEL, Daniel FORGET, Jean-Claude GRANIER, Grégoire LANGLOIS-MEURINNE, Denis MESSIO, Patrick PEYR, Jackie TASSIN.

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne

Objet : Décision budgétaire Modificative n°4-2017

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 1612-11,

Vu le Budget Primitif,

Il est proposé d'apporter les modifications budgétaires telles que détaillées en annexe,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical,

ENTÉRINE la décision budgétaire modificative n°4 comme présentée en annexe.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA

